# A V I S  P U B L I C

Édition du 21 octobre 2023

**AVIS DE PROMULGATION**
**DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-09-0820**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 5 septembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2023-09-0820 accordant une autorisation numéro 2023-80139 pour l'usage d'émondage, abattage et élagage d'arbres pour la propriété située au 14, 9e Rang Ouest, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR14-2023 et SPR14-2023.

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.

3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 16 octobre 2023.

4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 16 octobre 2023.

Donné à Granby, ce 20 octobre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier